

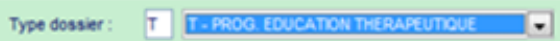
Décembre 2015

ACTUS

Meilleurs Vœux pour un Noël plein de joie et de bonheur de toute l'équipe de l'UTEP

Cotation de l'ETP

Nous avons extrait les codifications faites pour l'ETP en ambulatoire via le code X qui vous a été attribué.
Pour certains programmes des **oublis de saisies** ont été observés, notamment dans la ligne « type de dossier » où il faut absolument renseigner d'un T : « **prog éducation thérapeutique** »



Nous vous demandons de bien vérifier, car cette cotation est essentielle : les HUS se baseront sur celle-ci pour la rémunération de votre ETP faite en 2015, et elle doit être impérativement saisie **avant le 31 décembre**.
N'hésitez pas à nous contacter.

Files actives

Outre la cotation faite, des files actives vous seront demandées début d'année 2016, pour la totalité de votre éducation aussi bien en ambulatoire qu'en hospitalisation : elles permettent de valoriser l'éducation thérapeutique effectuée.
L'extraction de ces files actives peut se faire via l'outil reporting proposé par l'UTEP si celui-ci a été développé dans votre service.

Questionnaire de satisfaction

Les questionnaires de satisfaction (adulte et enfant) doivent nous parvenir d'ici la fin d'année pour pouvoir être analysés par la direction de la qualité.

Evaluation annuelle

L'évaluation annuelle est une autoévaluation, elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée pour vous permettre d'analyser vos pratiques, votre organisation et votre coordination.
L'UTEP met à votre disposition un guide pour cette évaluation.



N'hésitez pas à nous contacter, nous vous retrouverons avec plaisir.

L'équipe UTEP UF.0253 – Hôpital de Hautepierre
03-88-12-71-48/49/47
Email : contact@utep-nordalsace.fr